

Frais d'inscription à l'examen professionnel 2024

Pour candidate à l'examen professionnel de Coordinatrice/Coordinateur en médecine ambulatoire orientation clinque et gestion

Le tarif pour les frais d'examen est défini en début de chaque année civile en cours. Pour les sessions de rattrapage de l'année suivante, le tarif de l'année suivante s'applique.

L'ensemble des autres conditions est détaillé au chiffre 3.4 du règlement concernant l'examen professionnel et au chiffre 3.5 des directives relatives au règlement de l'examen professionnel.

Frais d'examen (examen complet)	CHF	1'500.00
2e branche (étude de cas, présentation, entretien professionnel)	CHF	1'200.00
Les deux branches en une seule session	CHF	2'500.00
Répétition de l'examen (étude de cas, présentation, entretien professionnel)	CHF	1'200.00
Répétition de l'examen (présentation, entretien professionnel)	CHF	900.00
Répétition de l'examen (entretien professionnel, présentation recommandée)	CHF	900.00
Répétition de l'examen (étude de cas)	CHF	1'000.00
Répétition de l'examen (écrit)	CHF	800.00
Répétition de l'examen (présentation)	CHF	450.00
Répétition de l'examen (étude de cas, entretien professionnel)	CHF	1'200.00
Répétition de l'examen (étude de cas, écrit)	CHF	1'300.00
Répétition de l'examen (entretien professionnel, écrit)	CHF	1'200.00
Retrait de l'inscription (jusqu'à 2 mois avant le début de l'examen)	CHF	400.00
Rappel pour réclamation de documents manquants/incomplets	CHF	50.00

La taxe pour la répétition de certaines parties d'examen correspond au maximum à la taxe d'examen pour l'ensemble de l'examen.

Approuvé par la commission d'assurance de qualité de l'Odamed OrTra formation professionnelle AM le 23 août 2023.

La présidente :	L'administrateur :		
Nicole Löhrer	Bruno Gutknecht, avocat		